

Hervé Moreira

Expert-Comptable

Commissaire aux comptes

Région d'Orléans

Tél : 02 38 53 77 37

Fax : 02 38 62 23 79

Mel : hmoreira@cab-hervemoreira.fr

♦ EXPERTISE COMPTABLE ♦ AUDIT
♦ Conseils

ASSOCIATION LIEN SOCIAL ET MEDIATION

11 Avenue Montesquieu
45100 ORLEANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

ASSOCIATION LIEN SOCIAL ET MEDIATION

11 Avenue Montesquieu
45100 ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale des adhérents de l'association LIEN SOCIAL ET MEDIATION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des adhérents, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIEN SOCIAL ET MEDIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :**

- Le rattachement des subventions à l'exercice en fonction des conventions signées avec les financeurs.

H.7

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.»

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par : le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

H. A

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans le 15 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

Hervé MOREIRA

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of overlapping horizontal and diagonal strokes, extending from the left margin towards the right.

Bilan association suivant les dispositions du Plan Comptable Général

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, Droits et valeurs similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	7 105	5 428	1 677	1 501	176
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<i>Immobilisations financières (2)</i>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	722		722	722	
TOTAL (I)	7 842	5 428	2 414	2 238	176
ACTIF IMMOBILISE					
<i>Stocks en cours</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	225	156	69	190	- 121
<i>Autres créances (3)</i>					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	49 103		49 103	47 628	1 475
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	112 607		112 607	116 202	- 3 595
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	161 935	156	161 779	164 021	- 2 242
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					

H.7

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	169 777	5 584	164 192	166 259	- 2 067

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Bilan association suivant les dispositions du Plan Comptable Général(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	8 528	8 528	
. Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise			
. Réserves			
. Report à nouveau	84 407	76 394	8 013
. Résultat de l'exercice	5 748	8 014	- 2 266
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations avec contreparties d'actifs immobilisés			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation avec ou sans droit de reprise			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	517	1 230	- 713
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	99 200	94 165	5 035
PROVISIONS ET FONDS DEDIES			
Provisions pour risques et charges			
. Provisions pour risques			
. Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (II)			
Emprunts et dettes (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 031	7 462	- 1 431
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes en assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 835	63 187	- 7 352
Instruments de trésorerie	3 127	1 444	1 683
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)	64 993	72 093	- 7 100

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF		164 192	166 259	- 2 067
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre				
Engagements donnés				



Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	9 894		9 894	10 854	- 960 -8,84
Montants nets produits d'expl.	9 894		9 894	10 854	- 960 -8,84
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			255 270	244 582	10 688 4,37
Cotisations			240	240	0,00
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Autres produits			13	4	9 225,00
Reprise de provisions			105	116	- 11 -9,48
Transfert de charges			1 456	2 390	- 934 -39,08
Sous-total des autres produits d'exploitation			257 084	247 332	9 752 3,94
Total des produits d'exploitation (I)			266 978	258 186	8 792 3,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			541	622	- 81 -13,02
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)			541	622	- 81 -13,02
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			1 521	2 301	- 780 -33,90
Sur opérations en capital			713	852	- 139 -16,31
Reprises sur provisions et transferts de charges				7 400	- 7 400 -100
Total des produits exceptionnels (IV)			2 234	10 553	- 8 319 -78,83
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			269 753	269 361	392 0,15
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					
TOTAL GENERAL			269 753	269 361	392 0,15

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	2 203	1 851	352	19,02
Services extérieurs	23 264	21 488	1 776	8,27
Autres services extérieurs	20 687	19 267	1 420	7,37
Impôts, taxes et versements assimilés	2 547	2 314	233	10,07
Salaires et traitements	161 813	159 760	2 053	1,29
Charges sociales	52 293	55 434	- 3 141	-5,67
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	979	1 013	- 34	-3,36
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	156	105	51	48,57
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges		117	- 117	-100
Total des charges d'exploitation (I)	263 942	261 348	2 594	0,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	63		63	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	63		63	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	264 005	261 348	2 657	1,02
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	5 748	8 014	- 2 266	-28,28
TOTAL GENERAL	269 753	269 361	392	0,15
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	36 862	9 954	26 908	270,32
. Prestations en nature	1 590	1 090	500	45,87
Total	38 452	11 044	27 408	248,17
Charges				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	1 590	1 090	500	45,87
. Personnel bénévole	36 862	9 954	26 908	270,32

H.7

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Total	38 452	11 044	27 408	248,17



Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 164 192,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 747,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/01/2019 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

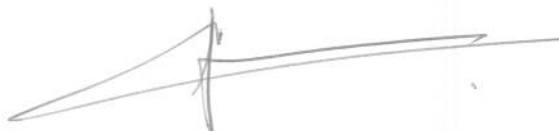
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 842 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 950	1 155		7 105
Immobilisations financières	737			737
TOTAL	6 687	1 155		7 842

Amortissements et provisions d'actif = 5 428 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 449	979		5 428
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 449	979		5 428

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Install. gene. agenc. amenag. div.	1 155	116	1 040	8 ans
Materiel de bureau et informatique	5 033	4 396	637	de 1 à 4 ans
Mobilier	917	917	0	4 ans
TOTAL	7 105	5 428	1 677	

Etat des créances = 50 050 E

Etat des créances	Montant brut	À un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	722		722
Actif circulant & charges d'avance	49 328	49 328	
TOTAL	50 050	49 328	722

Provisions pour dépréciation = 156 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	105	156	105		156
Comptes financiers					
TOTAL	105	156	105		156

Produits à recevoir par postes du bilan = 225 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	225
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	225

Notes sur le bilan passif*Etat des dettes = 64 993 E*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 031	6 031		
Dettes fiscales & sociales	55 835	55 835		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	3 127	3 127		
TOTAL	64 993	64 993		

Charges à payer par postes du bilan = 40 731 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 031
Dettes fiscales & sociales	34 700
Autres dettes	
TOTAL	40 731

Produits constatés d'avance = 3 127 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Notes sur le compte de résultat**Autres informations***Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 076
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 076

